



Le béret qui fume



Snupfen
Union Syndicale
Solidaires

région LORRAINE

"Le béret qui fume", organe officiel du SNUPFEN Lorraine - Directeur de la publication : Frédéric HANZO

Siège social : 88000 Epinal - Imprimerie spéciale SNUPFEN, Epinal

CPPAP : 0513 S 08001 - Trimestriel - Abonnement 16 euros - Prix au numéro 4 euros - ISSN : 0982-9016

Principaux responsables syndicaux

Secrétaire d'union de section :

Alric ROUY, 3 chemin des 4 Sous - 88120 ROCHESSON

06.24.31.67.42

Trésorier Régional :

Christine ANTOINE, ONF - 5 rue Girardet - 54 052 NANCY

03.83.17.81.29

Chargé des personnels administratifs :

Christine ANTOINE

03.83.17.81.29

Responsables par départements :

Meurthe et Moselle : Samuel GEORGES, 6 bis route de Pierreville - 54160 FROLOIS

03.83.52.35.85

Meuse : Yannick BARABAN, MF de Flabas - 55150 FLABAS

03.29.85.64.80

Moselle : Audrey ARNOULD, 12 rue de Lorraine - 57580 REMILLY

03.87.64.62.51

Vosges : Jean Philippe HAEUSSLER, Chalet "Les Myrtilles" - 88000 EPINAL

03.29.35.04.90

CSA GE : Jean Etienne BEGIN, Charles PAPAGEORGIOU, Cédric NODIN, Frédéric BEDEL, Francis STAPF

CSE GE Ouest : Maxime HOUDY + 51380 VERZY - 03.26.59.09.79

FSSCT GE : Jean-Etienne BEGIN, Jean-Philippe HAEUSSLER, Alexis HENRIET, Cédric NODIN, Nicolas GOMEZ

Représentants aux instances nationales :

CCHSCT : Jean Philippe HAEUSSLER

CTC : Jean Philippe HAEUSSLER

Bureau National : Frédéric BEDEL, Anne LABOURE, Emmanuel GIGON

Représentant SNUPFEN à l'APAS Lorraine (président) :

Fabienne BOM, 4 rue de la source - 57 730 MACHEREN

Le béret qui fume :

Rédaction : Frédéric HANZO, 21 rue Haute - 54830 VALLOIS

frederic.hanzo@live.fr

Les français parlent au français

Agenda managérial

Message des terroristes devenus héros et l'honneur de la France

"Demandez à votre secrétaire, elle a toujours raison."

Message d'action du SOE du 05/06/1944.

Quelle forêt
pour nos
enfants ?

Ici, à la place du bois Joli, sera construit un site d'enfouissement des problèmes insolubles.



C'est risqué ? Non, un site d'enfouissement des complications éventuelles sera installé juste à côté.



Sommaire

- Le SNU en Lorraine
- Edito
- Solidarité avec l'OFB
- Impact des routes sur la faune
- Vie de l'ONF
- Migration assistée et changement climatique
- Formation SNUPFEN

Brèves

La rubrique des tiques et... des hontes-au-logis



Rouleau encreur

la peinture ne tient pas. Et si on faisait un flashy au marteau en dessous pour voir ?

Fin du projet Giono

Ouf, Darmanin met fin au droit des sols. Il s'oppose à la migration assistée des essences.

Politique

Ministre de l'agriculture et Ministre de l'intérieur, même combat. On met fin au droit du sol.

RH

Laetitia Poffet à la DT : Poh fait ni à faire.

DD... Dédéééé ?

Dagneaux est encore actif en ce moment ? Ouais, c'est le DDT.



La fin d'année 2023 a été riche d'annonces positives, mais aussi de couacs de la part de la DG.

D'annonces positives, comme l'ouverture du concours de technicien principal dans la spécialité « Forêts et territoires ruraux ». Nous pouvons nous réjouir de l'ouverture de ce concours découlant de nos luttes syndicales, menées en parallèle sur le terrain juridique et celui de la pression politique. Cette victoire, dont ne voulait pas le ministère de l'économie (notre réel ministère de tutelle) prouve que le combat syndical peut atténuer voire renverser une tendance amorcée depuis de longues années. Pas encore très substantiel mais un petit miracle dans le contexte actuel de saccage des services publics.

Ou bien encore l'augmentation des bénéficiaires des tickets-restaurant, passant de 1 000 à 4 000. Ce nouveau droit, négocié entre les syndicats et la DG, permet d'améliorer les revenus de nombreux collègues. Le SNUPFEN, regrette que la DG n'ait pas été capable d'étendre cet avantage à tout le personnel, créant encore par ce choix des différences de traitement. Nous continuerons donc à lutter pour que cette différence disparaisse.

De couacs de communication, et d'errements managériaux dans le cadre de la mise en place des nouveaux modes de remboursement des frais de déplacement. Une nouvelle usine à gaz a été créée sans quantifier la surcharge de travail que cela allait entraîner pour les collègues qui ont hérité du contrôle et du suivi des factures.

Ou bien encore cette annonce brutale que l'activité concurrentielle (travaux) était le dernier secteur d'activité déficitaire en métropole. Afin de retrouver l'équilibre et d'éviter des nouvelles suppressions de postes d'OF, la DG n'a rien trouvé de mieux que de reporter sa responsabilité sur le personnel de terrain.

Selon elle, à nous de bien programmer et d'être de bons commerciaux, il en va de l'avenir de l'emploi des ouvriers forestiers.

Ce lâche procédé de report de responsabilité sur des subalternes est plus que critiquable : ce n'est pas le personnel de terrain qui a amené l'activité concurrentielle de l'ONF là où elle en est, mais bien les décisions actuelles et passées des différents directeurs et managers qui se sont succédé à la DG.

De très nombreux choix néfastes ont été réalisés à leurs niveaux, entraînant une perte de repère et d'efficacité des agences travaux sur le terrain.

Les effets de ces annonces et couacs vont hélas se ressentir, par le personnel durant l'année 2024. Vous pouvez compter sur la vigilance de vos représentants du SNUPFEN pour que les annonces positives ne se transforment pas en couacs, et que les couacs déjà annoncés ne viennent pas alourdir un climat déjà compliqué au sein de l'ONF.

Le BQF solidaire des agents de l'OFB

« On est agri, pas bandit », « OFB du balai », « Office français des blaireaux »... Au cœur de la manifestation des agriculteurs, une haine des agents de l'OFB a pu s'exprimer librement en actes et en injures : Fumier déversé devant le site de l'OFB de Dijon, dans le Nord et dans l'Aisne, ils ont été enrubannés, des bureaux dégradés, des agents ont été nommément visés, des voitures de l'OFB fouillées... le bon sens paysan a parlé ! L'origine de tous les maux de l'agriculture française : « la pression environnementale » exercée par l'OFB.



Face à cette mise en cause de ses agents, le gouvernement ATTAL les a abandonnés en rase campagne en mettant sous tutelle l'OFB par les préfets, les agents de l'OFB ne peuvent plus sortir travailler, ils doivent faire profil bas... le 1% de contrôle annuel (soit statistiquement un contrôle tous les 136ans) réalisé par ce service était de trop...

Au passage quid des missions de police judiciaire qui dépendent du parquet, les préfets vont-ils empêcher les procureurs de poursuivre des infractions ??? En théorie dans une démocratie basée sur la séparation des pouvoirs, ce n'est pas possible, mais sous Macron, il suffit que Jupiter l'exige pour que cela se réalise... A coup de décrets et de 49-3 cela passe crème...

L'armement file des boutons aux agriculteurs ! Il est question de leur retirer, passant outre le fait que 73 agents de l'OFB ont été tués dans l'exercice de leurs fonctions et que « taper du carton sur des contrôleurs de l'administration est une tradition dans un monde agricole en crise constante. »

Pourtant, à notre connaissance, les agents de l'OFB n'ont jamais causé de bavure, il n'y a jamais eu d'énucléation ou prospection anale fortuite d'un agriculteur lors d'un contrôle, non, les agents de l'OFB ont eu le tort de faire appliquer la réglementation environnementale dans l'intérêt de tous.

Les médias et les parties politiques se réclamant de l'ordre ont passé tout cela sous silence, la colère était justifiée selon Darmalin...

Maintenant imaginez les mêmes débordements contre des forces de police, provenant de fainéant travaillant moins de 70h par semaine et n'acceptant pas l'ordre mondial actuel (NDL : jeunes de banlieue de tout autre couleur que le blanc, ou dangereux écolo-islamo-gauchisto-terroriste bouffeur de tofu par exemple...) le discours politico-médiatique ne serait plus du tout le même, le gouvernement ferait corps pour défendre ses services de sécurités face à ces hordes barbares, les images des dégradations tourneraient en boucle sur BFM-NEWS, et la répression serait létale.

Alors pourquoi cette différence de traitement ?

Cela provient tout simplement du fait que le gouvernement actuel ne peut se passer d'un corps répressif qui lui a déjà à plusieurs reprises sauvé les fesses, alors qu'un corps de fonctionnaires protégeant l'environnement ne pèse rien aux yeux de l'exécutif, si cela fait plaisir à la FN SEA alors pourquoi sans priver ? Ce n'est qu'un petit sacrifice sur l'autel de l'agro-business triomphant.

De par notre travail mutuel pour essayer de préserver la biodiversité, nos échanges professionnels et humains, le comité de rédaction du BQF souhaite donc apporter tout son soutien au personnel de l'OFB, nous savons que leur travail est utile pour le bien de tous.

Questions pour une championne

On allait rater ça pour rien au monde, deux vieux potes confortablement installés dans un canapé, une bière à la main, samedi début de soirée, 17h55, fin prêt pour regarder... je vous le donne en mille : « *questions pour un champion* ». Ça y est, vous me direz, ils sont au fond du trou, z'ont rien d'autres à faire ! C'est vrai qu'habituellement on n'est pas des fanas des jeux télévisés au BQF. Mais là, c'est différent ! Il y a Brigitte qui passe à la télé ! Notre Brigitte à nous. Brigitte qui ?? vous vous demandez. Mais Brigitte BLANG voyons !

Celle que l'on a connu comme candidate au front de gauche en Moselle. Celle qui n'a jamais loupé une manif de forestiers. Celle qui a le combat social chevillé au corps et notamment celui pour la défense des forêts et des forestiers. Et donc notre Brigitte arrive à son pupitre, se présente rapidement et humblement (sans nous avoir mis au jus) elle explique qu'une des causes qui lui tient le plus à cœur est la nôtre : un service public forestier de qualité avec des personnels en quantité. Et là, notre petit cœur de forestier fond, c'est qu'on l'aime Brigitte. Même si ça fait longtemps qu'on ne l'a pas vue, elle pense toujours à nous. Toujours à porter et à faire avancer la cause : à tel point qu'elle a réussi à faire enfilier à Samuel ETIENNE (l'animateur de l'émission) un T-shirt de la marche pour la forêt qu'il porte et exhibe fièrement devant les caméras. Et là, on se dit qu'elle a réussi un beau coup médiatique.

Encore merci beaucoup Brigitte. On a vraiment une chance folle de te connaître.

les routes ouvertes et leur impact sur la faune

Dou you spik anglische ? Nau ? Ouate euh chéim ! Si, vous aussi, vous speakiez l'angliche, vous auriez pu en apprendre une bonne.

Vous savez, quand on parle d'une route ouverte à la circulation générale, et qu'on nous interroge sur le dérangement que ça occasionne, on a souvent une réponse toute faite : *Oui, mais les bestioles, elles ont l'habitude du bruit !* Mais, comme au BQF, on aime bien les questions qui dérangent, on cherché un peu, et on est tombés sur cette étude. Alors attention : il n'y a pas la place ici pour mettre tous les renvois vers les différentes parties de l'étude étudiée (!), donc référez-vous à l'étude pour trouver des détails ; ce qui figure ici est authentique, mais résumé et traduit dans la langue de Proudhon.

Oui, bon, je sais, les Amerloques, *ils racontent plein de niaiseries*, tout ça ! Certes, mais encore ? Eh bien, dans cette étude américaine, les scientifiques ont cherché à mesurer l'impact du bruit d'une route sur la faune ; en l'occurrence, sur l'avifaune. En effet, d'autres études indiquaient déjà, notamment, que les populations d'oiseau chutent dès qu'on approche d'une route à moins d'un kilomètre. Parmi les causes de cette chute, les chercheurs se sont concentrés sur le bruit ; après tout, c'est bien l'une des influences à longue distance d'une route, qui pourrait expliquer cette zone tampon d'un kilomètre.

Pour tester cette hypothèse, ils ont mis en place l'expérience suivante : ils ont créé, dans une zone sans route, une ligne de haut-parleurs qui leur servait à simuler le bruit d'un passage de véhicules. Ils ont placé ce dispositif sur un arrêt d'oiseaux migrateurs puis ont diffusé du bruit de trafic pour voir ce que ça donne.

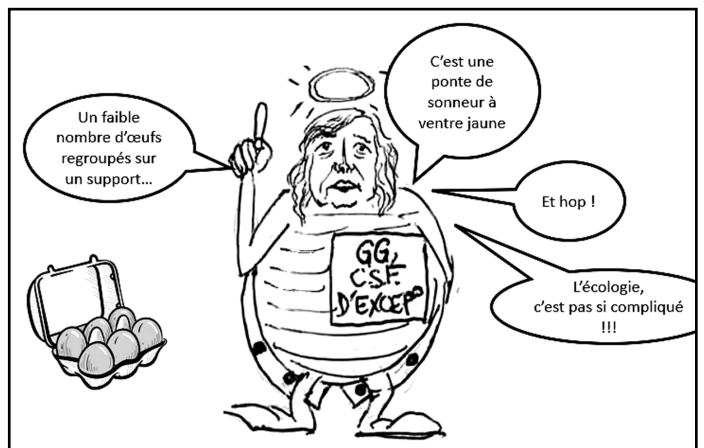
Hopopop ! On s'arrête : beaucoup d'oiseaux des forêts ne s'y arrêtent pas pendant leur migration : ils y nichent ou y vivent à l'année, c'est pas du tout pareil ! Certes, certes ; les auteurs de l'étude sont conscients de cette limite. Toutefois, ils expliquent que l'activité d'oiseaux en migration est simple : voler, se reposer, manger ; ça facilite les choses quand il s'agit de mesurer l'impact du bruit. En plus, c'est la période la plus difficile pour eux : de grosses consommations d'énergie et de gros dangers, puisqu'ils survolent un territoire dont ils connaissent moins les dangers. Et puis, si on dérange un oiseau qui s'occupe de sa nichée, ça porte moins à conséquence ?

Bref, ils ont fait tourner leur bousin, en regardant le comportement des oiseaux près de la fausse route, et plus loin, à un endroit d'où le trafic simulé ne s'entendait pas. Le résultat ? 31% des oiseaux dérangés ont préféré foutre le camp sans autre forme de procès, entamant leurs réserves d'énergie à un moment critique. Pour ceux qui sont restés, une diminution notable de la santé physique a été relevée, et certains ont même commencé à perdre la faculté à prendre du poids, c'est-à-dire à reconstituer leurs réserves, entamant donc sérieusement leur capacité à arriver au bout de leur migration. Les observations faites sur une des espèces les plus courantes rencontrées lors de l'expérience, et qui est restée en dépit du bruit, montrent qu'elle est plus

vigilante, passant un tiers de temps en plus à surveiller son environnement, et donc moins à se nourrir.

La conclusion des chercheurs est que les perturbations environnementales ne sont pas nécessairement visibles, mais pourtant bien réelles, mesurables en termes de chances de survie, et que le bruit est un facteur invisible, mais pourtant potentiellement grave, de dégradation d'habitat.

Certes, l'étude ne porte que sur les oiseaux, et pendant leur migration, ce qui limite encore le nombre d'espèces directement concernées, mais faisons un pas de côté. Mais si ! *Calmez-vous, madame, ça va bien se passer, comme dirait l'autre*. Fondamentalement, quelle est la différence entre un oiseau migrateur qui se nourrit, une martre qui se nourrit pour hiverner, un bouvreuil cherchant à manger pour ses petits ? Aucune : ils combinent vigilance à leur environnement et rechercher de nourriture. Et que se passe-t-il en cas de dérangement ? Ils partent, dépensant de l'énergie en vain, ou surveillent davantage leur environnement. Qu'ils soient granivores, insectivores, cadavrovores ou autres-vores n'y change rien : à moins qu'ils n'aient pas de prédateurs connus, tous les membres de la faune fonctionnent ainsi. Comme le dirait un grand homme, un certain Rodolphe P., *c'est sans doute extrapolable à beaucoup d'espèces !*



Et si ces piafs nourrissent leurs petits, peuvent-ils se permettre de perdre autant de temps à surveiller leur environnement ? Quid des échecs reproductifs liés à ces perturbations ? Des effets à long terme sur la bestiole de cette vigilance soutenue ? Nous connaissons les effets à long terme du stress sur les humains : vieillissement prématuré, maladies cardiovasculaires et respiratoires, obésité, dépression, hypertension... Peut-on sérieusement présumer que les autres animaux n'en souffrent pas ?

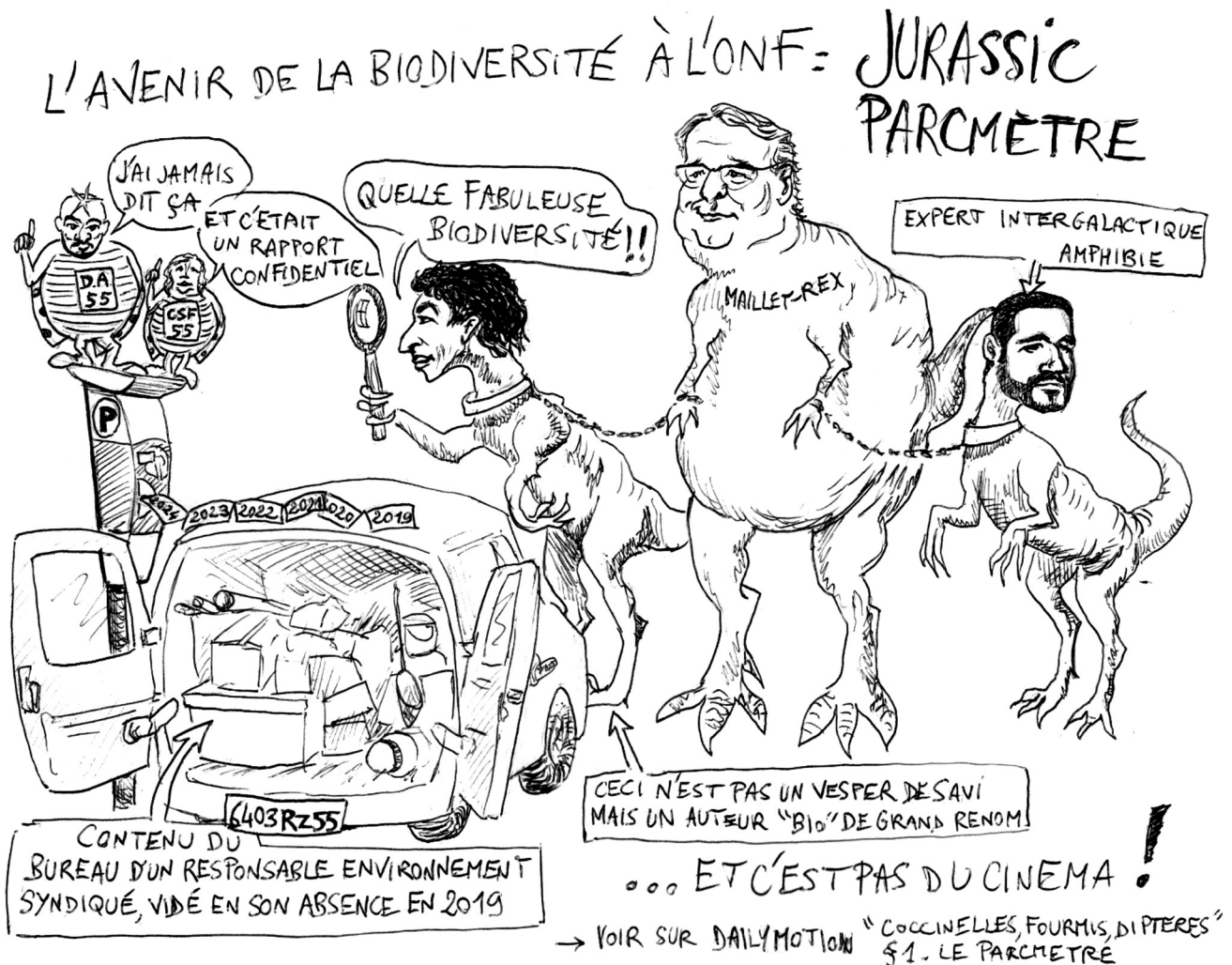
Étant donné les résultats de cette étude, doit-on réellement garder autant de routes ouvertes à la circulation dans les massifs ? Pour quelques ramasseurs de champignons ou quelques touristes, doit-on réellement laisser faire de telles perturbations ?

Et il ne s'agit que d'une route. Quand bien même une certaine habitude avait lieu, dans de nombreux massif forestiers, il n'y a pas une époque de l'année où on n'entende pas, de près ou moins près, une abatteuse, une tronçonneuse, un grumier, une débroussailluse... Certes, nombre de ces opérations sont nécessaires à la production de bois ; jusqu'à ce qu'on ait trouvé un matériau aussi utile et respectueux de l'environnement que le bois, difficile de faire autrement. Mais nous, forestiers, sommes censés arriver au compromis le plus juste entre les perturbations de l'environnement et la production de bois. Étant donné les perturbations prévisibles sur la faune, est-il raisonnable d'intervenir à tort et à travers, sans se soucier de toutes ces bêtes qui nous entourent ? Peut-on apprécier la vue d'une martre recherchant sa nourriture, le chant d'une mésange boréale, l'agitation d'une harde de sangliers, le nourrissage d'une couvée de faucons... et ne point se soucier de leur viabilité ou des effets du bruit de nos activités sur eux ?

Je ne prétends pas apporter de réponses ; je prétends poser les questions qui dérangent : nos activités ont des influences que nous ne soupçonnons souvent pas sur les créatures qui nous entourent. Alors que la biodiversité s'effondre, même pour les espèces d'oiseaux, de mammifères... les plus courantes, combien de temps continuerons-nous à nous réfugier derrière des présomptions fumeuses du genre *Ils sont habitués* ? Combien de temps avant que nos pratiques ne soient remises à plat pour tenir réellement compte de la biodiversité courante, et pas seulement d'une poignée de milieux ou d'espèces remarquables ? Doit-on attendre que les associations environnementales attaquent l'ONF devant les tribunaux, au risque de faire du collègue dont le travail sera remis en cause un bouc émissaire ? Est-ce cela qu'il nous faut : un collègue dont le travail sera décortiqué publiquement, dont on épinglera les manquements environnementaux, avant de condamner l'ONF pour ses défaillances structurelles et pour n'avoir pas su donner à ce collègue les outils nécessaires à un travail environnementalement responsable ?

Le 22 août dernier, la SNCF a été condamnée à 450 000 € d'amende pour avoir fait couper 6 ha d'arbres en bordure de voie ferrée, donc pour sécuriser une infrastructure d'importance majeure, et avoir ainsi détruit l'habitat d'espèces aussi courantes que la mésange charbonnière. Sans aller jusque là, combien de temps avant qu'on ne nous demande des comptes, à nous, forestiers, sur l'impact d'activités aussi courantes et banales qu'une exploitation ? Qu'on vienne nous demander si la période ou l'endroit étaient le mieux choisis pour la faune ?

Étant donné ce qui précède, un *Ils sont habitués*, un *Je crois que c'est bon* ou un *On a toujours fait comme ça* seront-ils considérés comme des réponses valables ?



J'ai besoin de vous !

C'est bien ce cri de détresse qu'a décidé de propager notre DG à travers les forêts de France et de Navarre lors des réunions de programmation TECK de l'automne passé. Puis, les chefs de service travaux ont eu pour mission de nous expliquer l'épineux problème de l'U.P. qui est déficitaire de 9 millions d'euro, en 2022 pour les seuls travaux réalisés en forêts des collectivités.

D'où sortent ces chiffres ? De la nouvelle comptabilité analytique reconnue par l'ensemble des partenaires. Ouf ! Vous nous en voyez bien rassuré, heureusement que cette dernière comme la précédente est compulsée de la manière la plus sérieuse 😊 et qu'elle retranscrit nos activités de manière lisible et réaliste 😊😊 (enfin, tant que nos partenaires y croient, c'est le plus important).

Nous en déduisons donc que pendant des années la DG a managé l'UP à l'aveugle et au jugé, car ce déficit n'a pas pu apparaître d'un coup, il a donc été masqué d'une façon ou d'une autre, de façon délibérée, là est la question ? Cela a permis le grand tournant de la mécanisation de l'UP, avec l'achat de beaucoup de matériel. (Tracteurs, pelles, abatteuses, porteurs, et même entreprise de TP...). Faisons table rase des ETF préexistantes, l'ONF va bouffer tous les marchés et cela permettra de reconvertir des OFs cassés par le boulot sylvicole. L'ONF peut tout faire, répondait-on aux grincheux forestiers arriérés, et ce sera rentable !...

Résultat des courses après plus d'une décennie : 9 M€ de déficit, la désorganisation voire la disparition du tissu d'ETF préexistant, la perte du lien agent/OFF et donc de connaissance technique des nouveaux agents (pour eux le prix de l'UP, c'est le prix du marché...), pas ou peu de reconversion des OFs usés... A vouloir courir partout les directions successives ont désorganisé l'UP la rendant in-rentable.

Les solutions qu'ils ont trouvées, augmenter les tarifs (afin d'éponger le surcoût dû au poids de la charge DG/DT/ATE qui alourdit le coût de production de 26%), choisir les gros chantiers au détriment des petits et donc souvent des petites communes (au revoir ce qu'il restait de la notion de service public).

Et puis surtout, tout miser sur les pioupious du terrain qui vont faire les commerciaux en ayant dans un coin de leurs têtes le couperet : « Si l'UP n'est pas rentable, il y aura de nouvelles suppressions de postes d'OF ».

En résumé, la DG a cassé le jouet UP en faisant n'importe quoi avec, et maintenant, c'est à la base d'essayer de sauver ce qu'il reste, car l'avenir de l'UP et l'emploi des OFs en dépendent !

Alors merci, mais non merci !

L'avenir de l'UP ne dépend pas de nous qui programmons de manière exhaustive les travaux que nous jugeons nécessaire pour la bonne gestion des forêts publiques, qui les défendons devant les communes puis qui les suivons tant bien que mal en lien avec l'UP.

L'UP à besoin de sens, de moyens humains et de formation pour fournir un travail de qualité rémunéré à sa juste valeur, l'UP a besoin de vous ! Madame la Directrice !

D'un autre côté, comme le dit l'adage :

« Qui veut noyer son chien l'accuse de la rage ».



I WANT YOU
FOR U.P. PROFIT

L'attaque des drones !

Lors de la FOP Teck de l'agence Vosges-Montagne, l'avenir de la sylviculture a été présenté au personnel : le drone.

Lorsque l'ONF, a acheté les premiers drones, elle a eu du mal à lui trouver une utilité, le drone devait permettre de suivre le dépérissement des forêts, permettre de poursuivre les délinquants forestiers lors des tournées de police, mettre en valeur DD lors de ses plans com... N'en jetez plus c'était le futur couteau suisse du forestier.



Quelques crashes plus tard, son utilité principale a été trouvée : planter des arbres en rang d'oignons, plus besoin de se salir les pieds dans une parcelle orniérée, tout se fait vu du ciel, le rendu est magnifique, et les économies importantes, à 300 € la journée pourquoi s'en priver ! On peut dire qu'une partie du public a été plutôt circonspecte alors que l'on venait de lui expliquer qu'une journée d'OF avait pour coût direct 315€ et pour coût complet 464.38 € !

Vivement le retour de la nouvelle comptabilité analytique, qui saura à n'en pas douter nous expliquer ce tour de passe-passe comptable, avant que cela ne devienne une drône d'histoire. Il faut juste espérer que Valérie n'aura pas à nouveau besoin de nous pour sauver les dronistes de l'ONF.



Ça craque à Vosges Ouest !

Ce n'est pas un séisme mais plutôt une rupture. Un peu comme un corps sur lequel on exerce une pression, un effet cumulé : des situations non gérées, des vexations à répétition, des réflexions excessives et des non-dits. Vous vous rappelez l'effet désastreux d'un plan de relance mené à la hussarde sur le service travaux dans l'Ouest du département. Résultat : des arrêts à gogo, une tension permanente, un clivage avec les pro bidule et les anti-machin. Un service porté à bout de bras en se demandant qui sera le prochain absent... « tu sais pas... il est en arrêt ».

Il y a des histoires qui se répètent comme le flux et reflux des vagues. Ainsi le malaise progresse et s'étend dans les autres services. Pourtant il n'y a pas de bruit, pas de vague, simplement quelques confidences à la machine à café et ça sert les dents. Épanouissement et bien être dans le travail : vaste blague ! Pourtant les managers sont là, avec on peut le supposer de l'intelligence et de réelle capacité. Manager c'est d'abord savoir écouter et faire descendre la pression. Cela nécessite de mettre son ego de côté et rechercher l'adhésion aux idées par la persuasion et non par la contrainte...

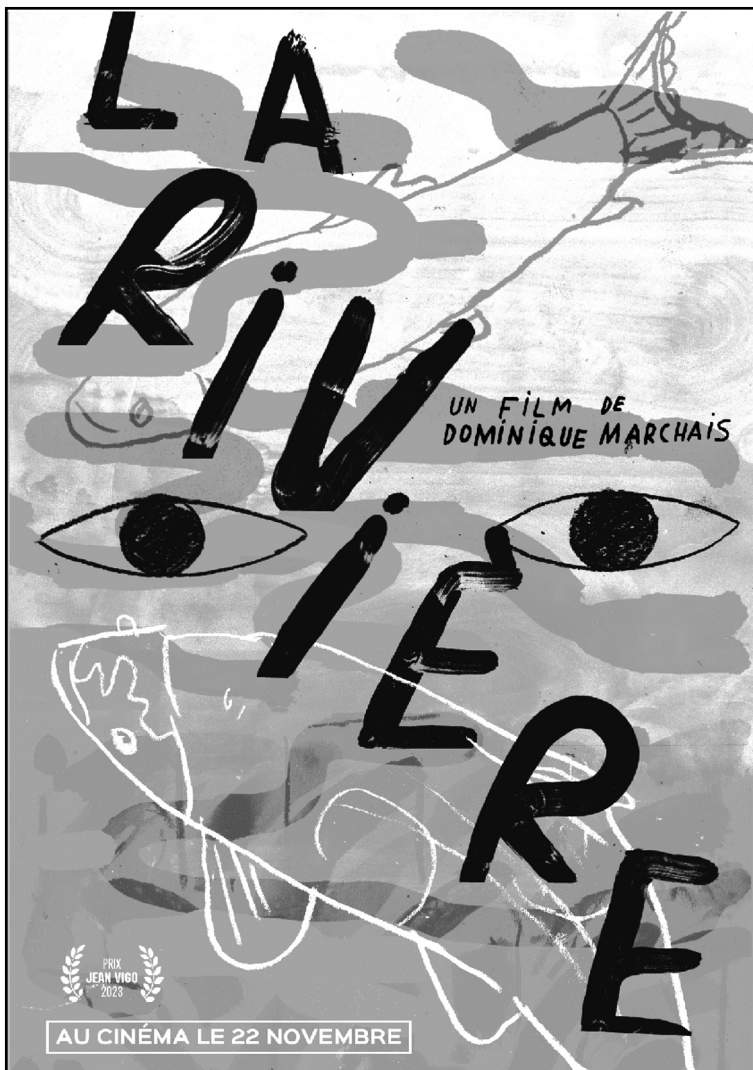
Bien souvent l'origine des tensions provient du déploiement de nouveaux outils non adaptés ou de nouvelles procédures pesantes, et il appartient au manager de faire la part des choses et de revoir ses ambitions à la baisse quand les objectifs ne peuvent être atteints. Le fait d'avoir connu des événements dramatiques au sein de l'établissement explique la volonté de l'encadrement de mettre en place une sorte de bienveillance mutuelle. On ne peut blâmer cette attitude, cependant il ne faudrait pas banaliser les mots. Des situations de tension permanente exigent des changements et des recherches de solutions rapides... il en va de la santé des personnels. Et pourtant, voilà 2 ans qu'un Codir social agence est demandé par le Snupfen... il serait temps de désamorcer la bombe !

La rivière n'est plus enchantée !

Le film « La Rivière » est sur les écrans en ce moment. Dans les beaux paysages des Pyrénées on parcourt les Gaves, ceux de Pau et de l'Adour ainsi que des torrents. Cela devrait être superbe, une atmosphère de douceur et de rêve. Malheureusement, stupeur ! La vie n'est plus ! L'eau disparaît et dans ce qui en reste il y a peu de chance d'héberger la vie. Les causes sont toujours les mêmes : cultures intensives, irrigation, défrichement, arrachement des haies, drainages, disparitions de zone humide, déforestation, malforestation...

La réflexion porte également sur les priorités dans les protections à mettre en œuvre car là aussi le temps est compté. Quelques saumons remontent encore les rivières mais certains n'iront pas très loin pris dans les mailles du filet d'un pêcheur professionnel. Un film noir et sombre ? Non loin de là on croise un paysan qui cultive une ancienne variété de maïs et qui arrive bien à faire ses semences. Nous partageons les moments de réflexion d'étudiants dans un refuge en haute montagne. Des hommes et des femmes conscients des difficultés et des choix difficiles que nous allons avoir.

Comme dans toutes les projections en avant-première, un débat-discussion a lieu. Bizarrement comme un réflexe à répéter et à trouver un coupable, la renouée du Japon est évoquée... sa qualification d'invasive est mise en avant et forcément sa responsabilité revient sans cesse dans la dégradation des cours d'eau... bizarre, bizarre ce raccourci. À force de répéter et d'afficher son nom cette plante est montrée du doigt. La paille est un peu grosse... De la part du quidam ou de personnes peu averties passe encore mais des services de l'État ? Il y a de quoi s'interroger longuement sur le fondement de ses positions.



Écoutons ce que nous dit le botaniste Gérard Ducerf à ce sujet :

« La renouée du Japon est originaire d'Asie de l'est, elle a fait l'objet de nombreuses tentatives d'implantation en Europe pendant le moyen-âge et au cours du 18e mais aucun n'a réussi. Il s'est avéré que c'est la présence de métaux lourds qui est à l'origine de sa levée de dormance et de son implantation. Ainsi, l'installation et la progression de la plante est liée à la présence de métaux lourds dans le sol. »

De ce fait, sa qualification de peste végétal pose question :

La renouée est indicatrice de la présence de métaux lourds, son action contribue à les dégrader, on parle de « chélation ». L'épais manteau de cannes qui s'accumulent au sol isole la pollution de la biosphère, alors même que la matière produite peut être utilisée en BRF car cela nécessite peu d'énergie pour être broyé.

D'un point de vue nutrition, son fourrage est comestible, le gras présent dans la viande est riche en oméga 3. Le rhizome et les feuilles sont comestibles car indemne de métaux lourds. Sa floraison et son nectar est abondant en fin d'été malgré les conditions sèches. Ce qui est une aubaine pour les abeilles avant la morte saison.

D'un point de vue de l'eau, les berges et ripisylves pollués aux métaux lourds, voient la présence dans l'eau de la pollution disparaître au fil de temps grâce à l'action de la plante, rendant l'eau à nouveau accueillante pour la biodiversité et potable pour la consommation humaine.

D'un point de vue écologique, sociale et économique, le travail de cette plante, gratuit, sans nécessité de mise en place d'une culture spécifique, sans recours à des engrais, est une chance. C'est pourquoi nous pouvons être stupéfait par les moyens financiers et humains parfois mis en œuvre pour lutter contre son développement et son implantation, toujours sans succès d'ailleurs.

Le mystère de l'autocollant arraché !



Photo parue dans Vosges-Matin
à l'occasion du salon Habitat et Bois



Les autocollants que l'on affiche d'une façon ou d'une autre, peut en dire long sur notre personnalité...

Ainsi le BQF reste dans l'expectative quant à l'autocollant manquant (arraché à la hâte ?) sur le PC du DA de Vosges-Ouest. Quelle opinion, quel message, pouvait-il bien porter, pour que le public du salon de l'Habitat et du Bois d'Épinal ne puisse le voir ?

Ce dernier devait être plus difficile à assumer que l'autre autocollant portant la mention : « A l'ONF les violences sexistes et sexuelles c'est NON ! » Autocollant qui peut avoir son utilité lors des séminaires des cadres ou lors de visites de certains inspecteurs de la DG au lourd passif...

L'autocollant du signe des cornes quant à lui peut avoir plusieurs significations qui varient selon les cultures et les contextes, pouvant signifier l'infidélité (un message à destination de quelqu'un du public ?), la superstition ou tout simplement le signe de ralliement des métalleux en manque de bon son et de bonne bière.

Quant à celui qui a été déchiré, pour qu'il ait été censuré, il devait être subversif à n'en pas douter...

H² ayant balancé à son DA de l'époque un membre du SNUFEN affichant un autocollant sur son VA, il est peu probable que ce soit un message d'ordre syndical.

Peut-être un message valorisant le département de la Moselle du genre « Sarrebourg forever » ou bien encore l'autocollant collector « orifice national des forêts » glané au stand des chasseurs de Moselle, H² y ayant fait un passage furtif avant de prendre la direction de Vosges-Ouest ? Là encore c'est peu plausible, son passage en Moselle ayant été si court qu'il n'aurait pas permis à un autocollant de sécher.

Nous ne voyons plus qu'une possibilité :

Un autocollant SIAT-BRAUN acquis de haute lutte lors d'une négo avec Papa SIAT du temps où il était chef du service bois de Vosges-Montagne... Autocollant qu'il aurait arraché quelque temps plus tard lorsqu'il se serait aperçu, comme beaucoup d'autres avant lui, qu'avec SIAT à la fin c'est toujours l'ONF qui porte les cornes !

Bulletin d'adhésion au SNUPFEN

NOM _____ PRENOM _____
Grade _____ Date de naissance _____ Groupe et échelon _____
Adresse _____
Le _____ Signature : _____

Ce bulletin est à envoyer à

Trésorier régional : Christine ANTOINE, 16 rue Thierry de BAR - 54 770 LAITRE SOUS AMANCE

ATTENTION : L'adhésion n'est effective qu'après le versement de la cotisation ou signature de l'autorisation de P.A.C auprès du trésorier régional (n'oubliez pas de joindre alors un RIB ou un RIP)

LE BLAIREAU ARDENNAIS

L'EQUIPE DU BLAIREAU⁰⁸ RÉALISE
VOS AVATARS : OBTENEZ UNE MEILLEURE VISIBILITÉ
AUPRES DE VOS EQUIPES



VERSION CLASSIC⁰⁸ VERSION PRESIDENTIALE VERSION ROCK'N'ROLL
(ou RNB, ON SAIT PASTROP)

(Suggestions de Présentation)

Copyright : Toute utilisation sans autorisation soumise à des poursuites.

ONF les bons élèves de la gestion multifonctionnelle ?

Sur les réseaux sociaux ou les jolies pages internet, cela semble bien le cas. Nous sommes l'élite de la transition écologique, les parrains de la mafia carbonaise. Et quand on regarde sous le tapis... il y a quand même un sacré paquet de poussières. En effet, exploiter massivement la ressource en bois pour fournir la filière à cadence industrielle, ce n'est peut-être pas très compatible avec le respect et la protection de la biodiversité, et à force d'en parler, les gens s'y intéressent, les fous. Puis, comme parfois l'Etat vient chercher l'avis des citoyens, ils se mettent à en parler eux aussi.

En début d'année 2024, la Cour des Comptes, lors de sa deuxième campagne de participation citoyenne, a annoncé les thèmes retenus dans son rôle de contrôle et d'enquête pour les juridictions financières. 20 000 personnes ont participé à ces propositions. Résultat 10 thèmes ont été retenus par les chambres de la Cour, dont - Roulement de tambour - L'ONF et le défi de la transition écologique. Aie, il va falloir virer le tapis pour compter les poussières ! C'est ce qu'est en train de faire la Cour des Comptes en questionnant l'ONF sur des sujets tous azimuts et notamment, les moyens de contrôle qu'elle possède pour vérifier qu'elle dit bien ce qu'elle fait et qu'elle fait bien ce qu'elle dit, et pas l'inverse.

Surprise : ce n'est pas toujours le cas, notamment quand des exploitations, près desquelles des citoyens se promènent (ou parfois visibles de très loin) partent un peu en vrille et révèlent des manquements graves au respect des préconisations que nous nous infligeons.

La direction fait donc des petits tas de poussière qu'elle attribue à tel ou tel responsable. Ce serait étonnant qu'elle les assume.

Et puis il y a un gros tas de poussière qui est en train d'être identifié comme uniquement sous la responsabilité des TFT (et oui, c'est bien écrit en bas de la feuille que vous êtes Agent Responsable de la Coupe !). On oublie les injonctions contradictoires, les DA qui annoncent qu'on priorise l'extraction volumes (jusqu'à 5 fois les volumes maximaux autorisés par les guides) au détriment des sols forestiers, les services de soutien qui font pression pour qu'on outre passe les prescriptions environnementales, « parce qu'à un moment, il faut bien qu'on bosse », des hiérarchies qui sabotent des procédures judiciaires à l'encontre des destructeurs des forêts... Mais c'est plus simple d'aller faire manger la poussière aux TFT. Concrètement, la Cour des comptes nous demande s'il existe des mesures de « contrôle » pour les TFT qui : martèleraient des parcelles non cloisonnées, ne désigneraient pas d'arbres bio, seraient en retard dans la proposition ou la matérialisation d'ILV et ILS, ne prendraient pas en compte la connaissance de la présence d'espèces protégées sur le triage et n'adapteraient pas la gestion lors des exploitations ou travaux, gestion des rémanents...

Sortez vos verres d'eau et vos cuillères, il y en a qui mangeront la poussière. Mais tout le monde ne sera pas à table.

Migration assistée des espèces ligneuses et emballement climatique ?

20 décembre 2023

RÉSULTATS SCIENTIFIQUES



ÉCOLOGIE &
ENVIRONNEMENT

Pour accélérer l'adaptation des forêts de production au réchauffement climatique en cours et futur, l'Homme peut planter à plus hautes latitudes de jeunes semis d'espèces d'arbres et d'arbustes en provenance de régions plus chaudes et plus sèches. Un consortium d'experts en écologie forestière vient de publier un article dans la revue *Oikos* qui alerte sur les conséquences de ce type de « migration assistée » des espèces pouvant entraîner un emballement climatique.

Ce qu'en pense le consortium expert du BQF

Nous allons commenter ci-dessous le résumé publié sur le site du CNRS au lien suivant :

<https://www.inee.cnrs.fr/fr/cnrsinfo/migration-assistee-des-especes-ligneuses-et-emballement-climatique>

*Nos commentaires concernent les termes employés par l'auteur du résumé en Français et non aux auteurs et aux contenus de la publication de la revue *Oikos*.*

En résumé

- Le réchauffement climatique est plus rapide que la capacité de dispersion des arbres. Face à ce constat, la migration assistée par l'Homme a été retenue comme solution d'adaptation.

Ce qu'en pense le consortium expert du BQF

Ce postulat n'est pas partagé par l'ensemble de la communauté scientifique. De plus, de nombreux praticiens de la forêt, « Femme et Homme de l'art » comme dit Adolphe Gurnaud, sont en désaccord avec cette affirmation. En effet, de nombreuses observations de terrain, étayées par certains travaux scientifiques, semblent laisser penser que non seulement la dispersion naturelle pourrait être plus rapide qu'imaginée, mais surtout que les capacités d'adaptation des plantes en place dépassent largement la dispersion de nouvelles graines. Pour aller plus loin, Lire l'article « Les arbres : le secret de leur triomphe » de la Revue Epsilon.

- Cependant, le changement drastique de composition des canopées forestières induit par la migration assistée des espèces pourrait favoriser un emballement climatique.

Ce qu'en pense le consortium expert du BQF

Les risques vont bien au-delà : introduction de parasites et de maladies, d'espèces envahissantes, perturbations en chaîne, atteintes au sol...

- Faciliter l'acclimatation des essences forestières indigènes aux nouveaux climats représente une stratégie d'adaptation alternative à investiguer.

Ce qu'en pense le consortium expert du BQF

Plus qu'une « stratégie d'adaptation alternative à investiguer » nous pensons que c'est bien là la seule stratégie « d'adaptation » raisonnable et raisonné... Voir Publication technique de nos numéros précédents.

Les arbres réagissent au réchauffement climatique en colonisant, par dispersion des graines, germination et installation, de nouveaux espaces répondant mieux à leurs exigences climatiques.⁽¹⁾ Mais la plupart des espèces d'arbres et d'arbustes, pour qui le risque de mortalité augmente à la marge chaude et sèche de leurs distributions, ne pourront pas migrer aussi vite que la vitesse du changement climatique.⁽²⁾

Avec l'accélération du réchauffement climatique global, la « migration assistée », qui se distingue de l'introduction d'espèces exotiques, est ainsi devenue l'une des stratégies d'adaptation choisies par les filières sylvicoles pour s'assurer que les espèces utilisées en reboisement pourront garantir la résilience des systèmes forestiers.⁽³⁾

Parmi les différents types de « migration assistée » envisagées, il en existe une qui consiste à « transplanter » à longue distance des espèces indigènes en provenance de régions plus chaudes et sèches. Par exemple, des espèces de chênes sempervirents (à feuillage persistant) - comme le chêne vert présent dans le sud de la France - sont envisagées en substitution des espèces originelles déjà présentes à plus haute latitude en France, comme le chêne pédonculé ou le hêtre. Ainsi, ces espèces, en provenance de régions plus chaudes et sèches, sont transplantées dans des régions au climat actuel plus froid afin de devancer les futurs effets du changement climatique.⁽⁴⁾

Un groupe de scientifiques français a étudié 106 espèces d'arbres et d'arbustes européens et nord-américains concernés par les opérations de migration assistée. Leurs travaux, publiés dans la revue *Oikos*, montrent que les espèces méridionales plus tolérantes à la sécheresse sont généralement caractérisées par des feuillages persistants et des feuilles plus petites interceptant moins la lumière. Ce changement d'espèces dans les canopées forestières pourrait fortement altérer les écosystèmes forestiers. Une fois introduites plus au Nord, ces espèces devraient diminuer la quantité d'eau transpirée par les arbres ce qui pourrait réduire les effets naturels d'atténuation thermique des forêts. Cela engendrerait un dérèglement de leur bilan énergétique à l'interface atmosphère-canopée qui régule le fonctionnement climatique planétaire, mais également une dégradation du microclimat des sous-bois favorables à la biodiversité. Enfin, la migration assistée des espèces pourrait accroître le risque d'incendie de forêts suivant le degré d'inflammabilité des espèces transplantées (comme c'est le cas du pin maritime qui est très inflammable), et donc entraîner une augmentation des émissions de dioxyde de carbone liées à la combustion des arbres mais aussi du sol en surface, un compartiment souvent ignoré par les modèles, le tout pouvant favoriser un emballement du réchauffement global. Ces effets seraient particulièrement plus marqués en Europe qu'en Amérique du Nord. Autrement dit, on obtiendrait le contraire exact des objectifs ayant motivé cette stratégie.⁽⁵⁾

Ce qu'en pense le consortium expert du BQF

⁽¹⁾ Nous avons déjà commenté ci-dessus ce postulat. Plus qu'approximative, nous affirmons que ce postulat « porte à confusion » car il laisse penser qu'il n'existe aucun autre mécanisme de réaction au réchauffement climatique chez les plantes. Au contraire, nous pensons que les différentes espèces de végétaux n'ont pas toutes les mêmes stratégies biologiques d'adaptations : les espèces annuelles et pionnières, ayant des facultés importantes de dispersion et de colonisation utilisent en effet la reproduction comme principal moyen d'adaptation aux nouvelles conditions du milieu, c'est la stratégie « R ». Au contraire, les végétaux les plus avancés dans les phases de succession comme les arbres utilisent en priorité l'adaptation génétique et épigénétique, ainsi que des mécanismes biologiques notamment dans les sols, pour gérer l'eau et la température, dépendant d'un certain niveau de naturalité et de la qualité du couvert forestier. On peut parler pour les arbres de stratégie de compétition, stratégie « K » que l'on peut résumer par la maxime : « j'y suis j'y reste ». Ainsi, le postulat de départ de l'article présente comme seule stratégie ce qui est en réalité un moyen très secondaire pour les arbres de s'adapter aux changements des conditions du milieu.

⁽²⁾ Etant donné que le déplacement géographique n'est pas la réponse des arbres au changement du milieu, il nous semble que l'incapacité à suivre, en termes de vitesse, le « déplacement des climats » des plantes n'est pas un problème. L'adaptation se construisant sur place, avec les peuplements indigènes, au fur et à mesure des évolutions du contexte, la question de la rapidité des phénomènes est secondaire.

⁽³⁾ Lire « Reboisement » et « Résilience » nous choque. En effet, les écosystèmes situés dans une situation biologique de « Reboisement » sont dans un état trop dégradé pour garantir leur « Résilience » du fait notamment de l'état de leur sol. Aussi, on ne peut pas parler « d'accélération » du réchauffement climatique sans parler des causes. L'une de ces dernières est bien la dégradation de nos milieux forestiers, notamment du fait d'interventions tous azimuts portant atteinte au couvert et au sol. Toute les stratégies envahissantes et interventionnistes comme la migration assistée des essences sont autant de fausses bonnes idées qui risquent « d'amplifier l'accélération » des changements globaux, car elles vont à l'encontre des dynamiques naturelles.

⁽⁴⁾ « Devancer » les futurs effets du changement climatique... Nous parlons plutôt d'apprentissage en sorcellerie !

⁽⁵⁾ Ces affirmations confortent nos constats sur le terrain et nos craintes quant à cette stratégie. Nous pensons qu'il faut approfondir ces études et les élargir aux autres risques potentiels aux déplacements d'espèces. Ces études doivent aussi se pencher sur l'introduction d'espèces exotiques.



Figure : Contraste d'interception de la lumière entre une canopée décidue de chênes (gauche) et une canopée persistante de pins (droite). Ces deux situations illustrent un exemple de migration assistée de pins en remplacement des chênes à plus hautes latitudes en Europe dans le but d'anticiper la rapidité des changements climatiques en cours et futurs avec des conséquences directes sur les microclimats forestiers ressenties sous le couvert, les risques d'incendies et donc sur la boucle de rétroaction pouvant accélérer le réchauffement climatique.
© Christopher Carcaillet.

Cette analyse doit alerter les pouvoirs publics et les citoyens des conséquences à venir. Un changement de paradigme est nécessaire en s'appuyant sur les ressources originelles des forêts en facilitant leurs acclimations au nouveau climat plutôt qu'en les manipulant trop au risque d'accélérer encore plus le processus de réchauffement global.⁽⁶⁾ Parmi les solutions alternatives préférables pour éviter un emballement climatique, il existe un autre type de migration assistée dite « intra-spécifique » par « flux de gènes assistés ». Elle consiste à aller chercher des provenances, sous formes de graines, dans des régions plus chaudes et sèches tout en restant au sein de l'aire d'indigénat de l'espèce et de les introduire en mélange avec les provenances plus locales, permettant ainsi de renforcer la diversité génétique.⁽⁷⁾

Ce qu'en pense le consortium expert du BQF

⁽⁶⁾ *Nous partageons ce constat et nous sommes prêt, du BQF à l'ensemble du Snupfen-Solidaires, à nous lancer dans ce travail de fond.*

⁽⁷⁾ *Ces solutions alternatives de « flux de gènes assistés » reposent sur le fait que l'évolution génétique des plantes n'est possible qu'au moment de la reproduction. Pourtant, l'adaptation génétique est continue et permanente dans les arbres (voir article Epsiloon « Le secret des arbres ») à chaque nouvelle génération de cellules souches du cambium et des bourgeons. Ainsi, déplacer les patrimoines génétiques semble inutile et trop onéreux, pour des résultats contestables. De plus, nous n'avons aucune garantie de « piocher juste » dans le peuplement d'origine lors de la sélection des graines.*

Alors que faire ?

Beaucoup de forestières et de forestiers se sentent désarmés face aux enjeux d'adaptation aux changements climatiques. Il ne faut pas pour autant tombés dans le piège des mauvaises solutions, comme celles évoqués ci-dessus, prônés par la direction de l'ONF.

Pour autant, nous ne sommes pas sans moyens d'agir pour diminuer les risques. L'équation de ce dernier est simple : Risques = Enjeux / Parades. Ainsi, pour diminuer les risques, il faut soit diminuer les enjeux, soit augmenter les parades. Il conviendra donc d'optimiser nos investissements tout en raisonnant ces derniers afin qu'il participe à construire des parades efficaces : résistance et résilience.

Les possibilités concrètes d'actions sont nombreuses : augmentation de la biodiversité générale, diversification des essences, étagement des peuplements, conservation et amélioration du couvert forestier, plan de reconstitution de ce dernier, augmentation du volume de bois mort, études de nos écosystèmes...

Références

Michalet, R., Carcaillet, C., Delerue, F., Domec, J.-C. & Lenoir, J. *Assisted migration in a warmer and drier climate : less climate buffering capacity, less facilitation and more fires at temperate latitudes ?* Oikos, publié le 19/12/23.

Laboratoires CNRS impliqués

- Écologie et dynamique des systèmes anthropisés (EDYSAN - Univ. Picardie Jules Verne/CNRS)
- Environnements et Paléoenvironnements Océaniques et Continentaux (EPOC - Bordeaux INP / CNRS / Univ Bordeaux)

« Sylvo-écologie et changements globaux »

Formation organisée par le SNUPFEN du 15 au 18 avril à Haulmé, Ardennes

Lundi 15/04 - 14h/18h : Biologique des Forêts (F. Bedel, F. Hanzo, L. Laheurte et S. Georges)

- C'est quoi une forêt ? / Histoire de végétaux, mycorhizes et de carbone / génétique et épigénétique
- Des cycles de l'eau / Schéma Classique et ses limites / Un cycle complexe de l'eau

Mardi 16/04 - 8h30/18h : L'école de Gurnaud (A. Charennat, F. Bedel, F. Hanzo, E. Bonnaire et S. Georges)

- Méthode du contrôle et outils dendrométriques / Plantes bio-indicatrices / Placettes permanentes
- Initiation à la forêt sans l'Homme / Visite de terrain : FC HAULME

Mercredi 17/04 8h30/18h : La Sylviculture à couvert continu (M. Brucciamachie, F. Bedel et S. George)

- Sylviculture et puits de carbone / La Futaie irrégulière
- Bio-logiques en Forêts gérées / Visite de terrain : FC HAULME et FD HAZELLES

Jeudi 18/04 8h30 - 12h30 : Adaptation et gestion des risques, conclusions (A. Charennat et F. Hanzo)

- Equation des risques en Forêt / Gestion et prévention des risques / Stratégies biologiques de gestion forestière
- Cas concret : Les épicéas scolytés
- Conclusions de la formation et Atelier de mise en commun

Venez nombreux

Quelques retours des précédentes sessions de formations SNUPFEN

« La beauté du geste tout d'abord ; faire ce que la direction s'obstine à ne pas faire, même si cela tombe sous le sens, donne la mesure de l'impuissance à laquelle elle veut nous réduire. Bravo donc d'avoir saisi cette occasion imprévue, puisque tout le monde sait désormais que nous avons changé de monde et qu'en conséquence en forêt, nous avons à réajuster à chaque instant notre regard et nos manières de faire. [...] La plus ou moins longue présence des peuplements que nous avons sous les yeux et leur histoire nous en dit long sur les dynamiques qui les travaillent. La génétique des essences et leurs capacités évolutives redistribuent bien les cartes de ce à quoi il serait bon d'être attentif. »

« Depuis cette formation, je ne regarde plus mes forêts avec la même vision »

« Les pistes d'adaptations des arbres et des milieux forestiers présentés et étayés pendant les 2 jours de formation m'ont donné de l'espoir et des arguments pour gérer autrement »

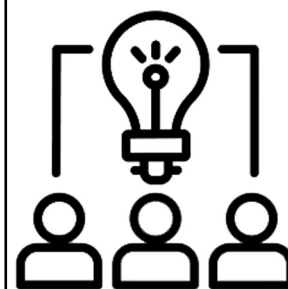
« Le côté technique de la formation - en particulier le contenu théorique de la dernière matinée - n'a pas empêché la formation de Senones de rester digeste. Un forestier débutant comme moi était tout à fait à même de comprendre une bonne partie du contenu. À part ça, très bonne ambiance pendant ces 3 jours, y compris le soir ! Bravo aux intervenants et merci au SNU pour l'organisation ! »

« Je dirige autrement mes observations sur mon triage, plus vers le sol notamment. »

« Je fais beaucoup plus attention à l'état du couvert forestier, quelque soit le traitement retenu à l'aménagement »

« Ces journées m'ont surtout permis de constater que dans cette boutique il n'y avait pas que des moutons et que les idées étaient diverses et variées et que beaucoup de choses constatées en divers endroits se rejoignent en de nombreux points. Une approche beaucoup plus exigeante et plus fouillée par certains de mes collègues lors de cette formation rejoint tout à fait le ressenti d'une réflexion concernant les forêts et les façons que nous avons de les maltraitées ou pas. Cela fait plaisir que je ne sois pas seul dans cette manière de faire ou de ne pas faire »

« Je souhaiterai désormais développer les moyens d'agir en tant qu'aménagiste, et pour les collègues sur le terrain »





SNUPFEN : COTISATIONS 2024

Catégorie	Cotisation	Catégorie	Cotisation
Adj Adm	132 euros	Att Princ	300 euros
CDF, Adjoints Adm P2	144 euros	IDAE, IGRF	348 euros
Adj Adm P1	156 euros	ICGREF, IGGREF	420 euros
TF	168 euros	Cont. droit public - type 1	132 euros
SACN	180 euros	Cont. droit public - type 2 et 3	180 euros
TPF, SACS	192 euros	Cont. droit public - type 4 et +	276 euros
SACE	204 euros	Salarié (OF - Adm C droit privé)	132 euros
CTF	228 euros	Salarié (TAM - SA/AP droit privé)	168 euros
Att Adm	264 euros	Salarié Cadre droit privé	276 euros
CATE, IAE	276 euros		

Stagiaire 1er poste : 50% de la cotisation du grade

Retraités, veuves, veufs : 50 %

Temps partiel : cotisation du grade x % du temps travaillé - Salariés de droit privé : 0,75 % du salaire net
Rappel : 66 % des cotisations sont déductibles des impôts.

Trésorier régional : Christine ANTOINE, 16 rue Thierry de BAR - 54 770 LAITRE SOUS AMANCE